Réunion secteur de Marseille Nord
Aménagements projetés

8 juillet 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

1. ACCUEIL

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Présentation des animateurs et intervenants

- Animation / facilitation
  - Blandine PÉRICHON
  - Naomi SAINT-PIERRE

- Intervenants
  - Alain PREA
  - Bernard COUVERT

Présentation et attentes

Présentez vous

Quelles sont vos attentes pour cet atelier ?

Prise de notes de l'animateur sur paperboard

Programme de l'atelier

HEURE	DÉROULÉ	DURÉE
19h – 19h10	▪ Introduction et règles de travail	10'
19h10 – 19h15	▪ Dispositif de concertation 2019	5'
19h15 – 19h40	▪ Le projet LNPCA ▪ Les aménagements étudiés sur le secteur Marseille Nord St Louis la Delorme	25'
19h40 – 20h50	▪ Travail en atelier : enrichissement et priorisation des propositions d'actions	70'
20h50 – 21h	▪ Clôture de l'atelier et suites	10'

Charte de vie de groupe

- Règle de base : **Tout le monde a raison…**

  … Partiellement !!!

- Interaction constructive : **Pratiquer le « OUI ET »**
- Pas de jugement
- Confidentialité
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier

Autres besoins de votre part ?

Calendrier de la concertation
12 juin – 18 octobre 2019

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais		
Réunion d'ouverture	• 12 juin 2019 à Marseille	
Ateliers à destination des riverains	• 24 juin : 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde	• 1er juillet : St-André / St-Henri • 3 juillet : Gare Saint-Charles • **8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme** • **17 juillet : St-André / St-Henri**
Permanences à destination des riverains	• 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune	• 4 **et 17 juillet** : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 4 et **17 juillet** : **Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme**
Réunions publiques locales	• 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • **26 septembre 2019 : Marseille Nord** • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles	
Ateliers thématiques	• 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice	
Réunion de clôture	• 17 octobre 2019 à Marseille	

Dispositif de concertation avec le public
12 juin – 18 octobre 2019

Réunions, ateliers et permanences

- **Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau**
- **Site internet :** www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

Outils d'information et de recueil des contributions

- **Site internet LNPCA :** www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- **Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs**
- **Registres → Communes / Co-financeurs**

Qu'est ce que la concertation

- Tant qu'un projet n'est pas déclaré d'utilité publique, rien n'est décidé
- Le maître d'ouvrage (SNCF) doit présenter au public des propositions de variantes d'aménagement (obligation réglementaire)
- Le maître d'ouvrage a besoin de la contribution du public pour éliminer des variantes, en choisir d'autres avec des améliorations possibles
- Après la concertation, le maître d'ouvrage fait remonter les contributions du public et, en adéquation avec les élus et cofinanceurs du projet, propose une variante préférentielle au gouvernement
- Le gouvernement (ministre des transports) retient des variantes et un projet pour le présenter en enquête publique (2021)

Objectifs des ateliers participatifs par secteur

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains sur chaque secteur
- Proposer un niveau de détail plus fin que dans les réunions d'ouverture au public en donnant la priorité de l'information aux riverains
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés
- Prendre en considération les contributions dans le perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019

2. LE PROJET LNPCA SUR LE SECTEUR DE MARSEILLE NORD

La concertation de 2016 dans le secteur de Marseille Nord

- Le maître d'ouvrage avait proposé 2 variantes d'entrée en tunnel de la ligne nouvelle au nord de Marseille :
  - **Variante « MN1 » dans le secteur de Bassens / La Delorme** avec un impact urbain sur le quartier mais pouvant être lié avec un projet de rénovation urbaine à travailler
  - **Variante MN2 dans le secteur des Marronniers** avec un impact urbain plus fort sur le quartier environnant
- La décision ministérielle d'avril 2017 avait retenu la variante MN1 en demandant :

> Dans le cadre de ces études d'approfondissement, vous devrez proposer toutes les optimisations nécessaires permettant une insertion urbaine exemplaire de la ligne nouvelle dans les quartiers nord de Marseille. En outre, les synergies potentielles entre le projet de ligne nouvelle et des opérations de renouvellement urbain devront être recherchées.

LNPCA : décision ministérielle du 4 mars 2019

- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1ère étape pour améliorer leur régularité et accroitre leur capacité pour les transports du quotidien
  - ✓ **Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1**
  - ✓ **Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2**
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Ne prévoit pas de poursuivre les études de la variante de passage en tunnel dans la vallée de l'Huveaune
- Demande à SNCF Réseau de
  - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
  - ✓ **Concerter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
  - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la Loi d'Orientation des Mobilités
  - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
  - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

Grandes étapes du projet

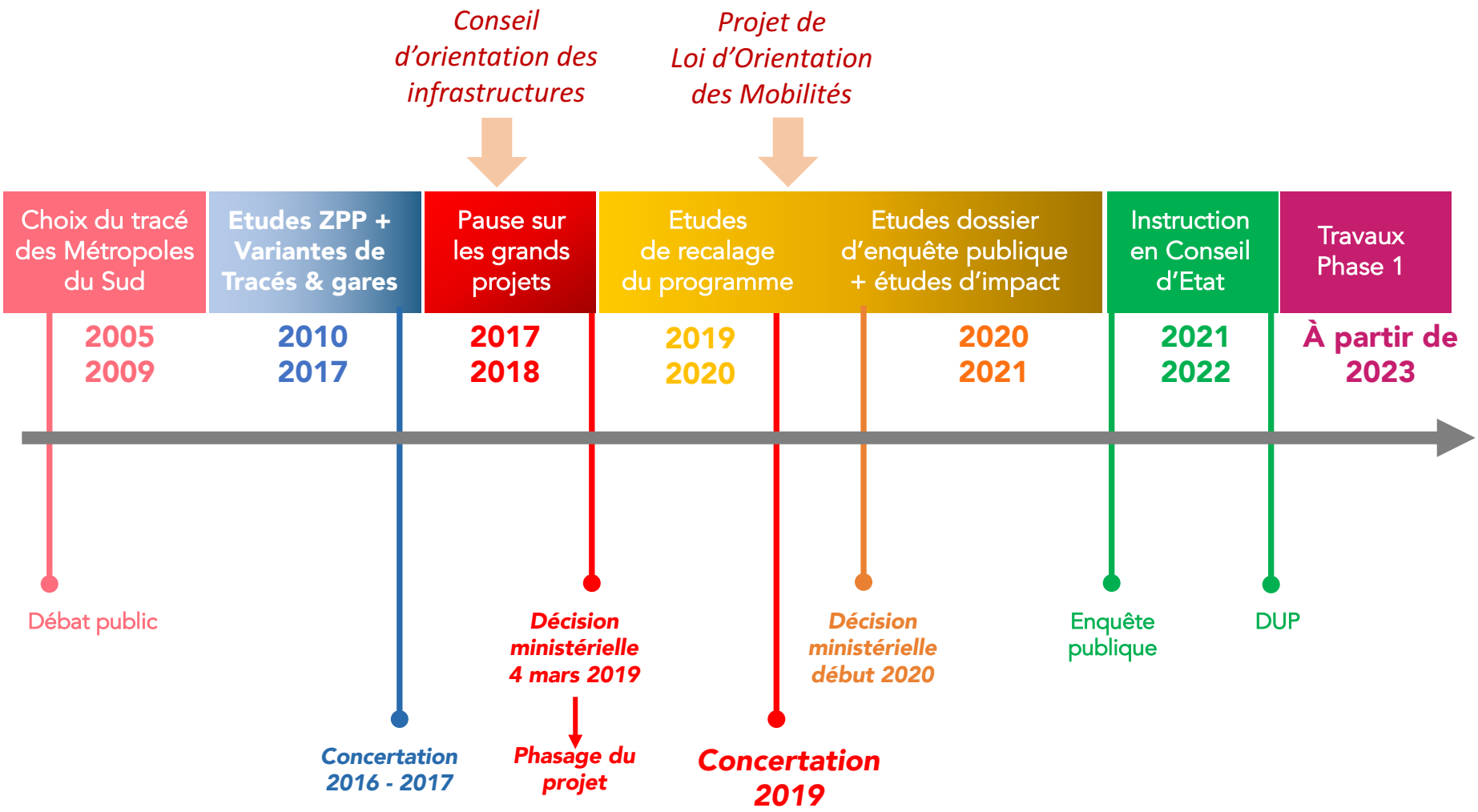

Présentation du projet : les services permis par les phases 1 et 2 sur le nœud marseillais

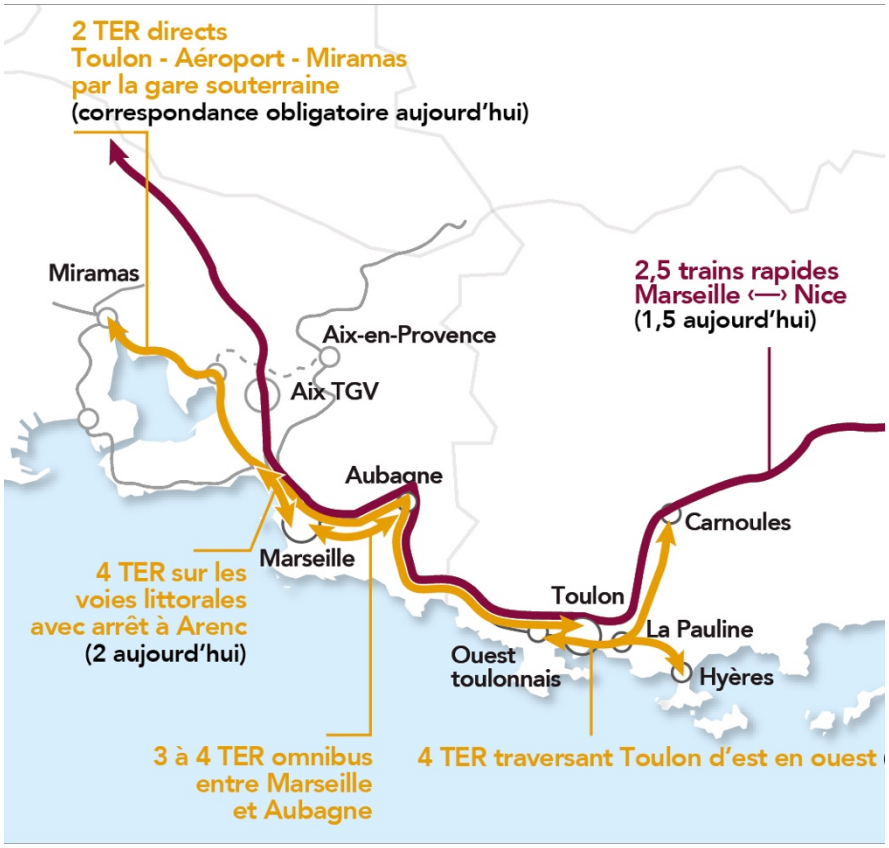

LES SERVICES APPORTÉES EN HEURE DE POINTE PAR LES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2

LE PROJET REND POSSIBLE UNE OFFRE TER RENFORCÉE AUTOUR DE MARSEILLE

Projet LNPCA seul

Projet LNPCA + projets futurs

Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais

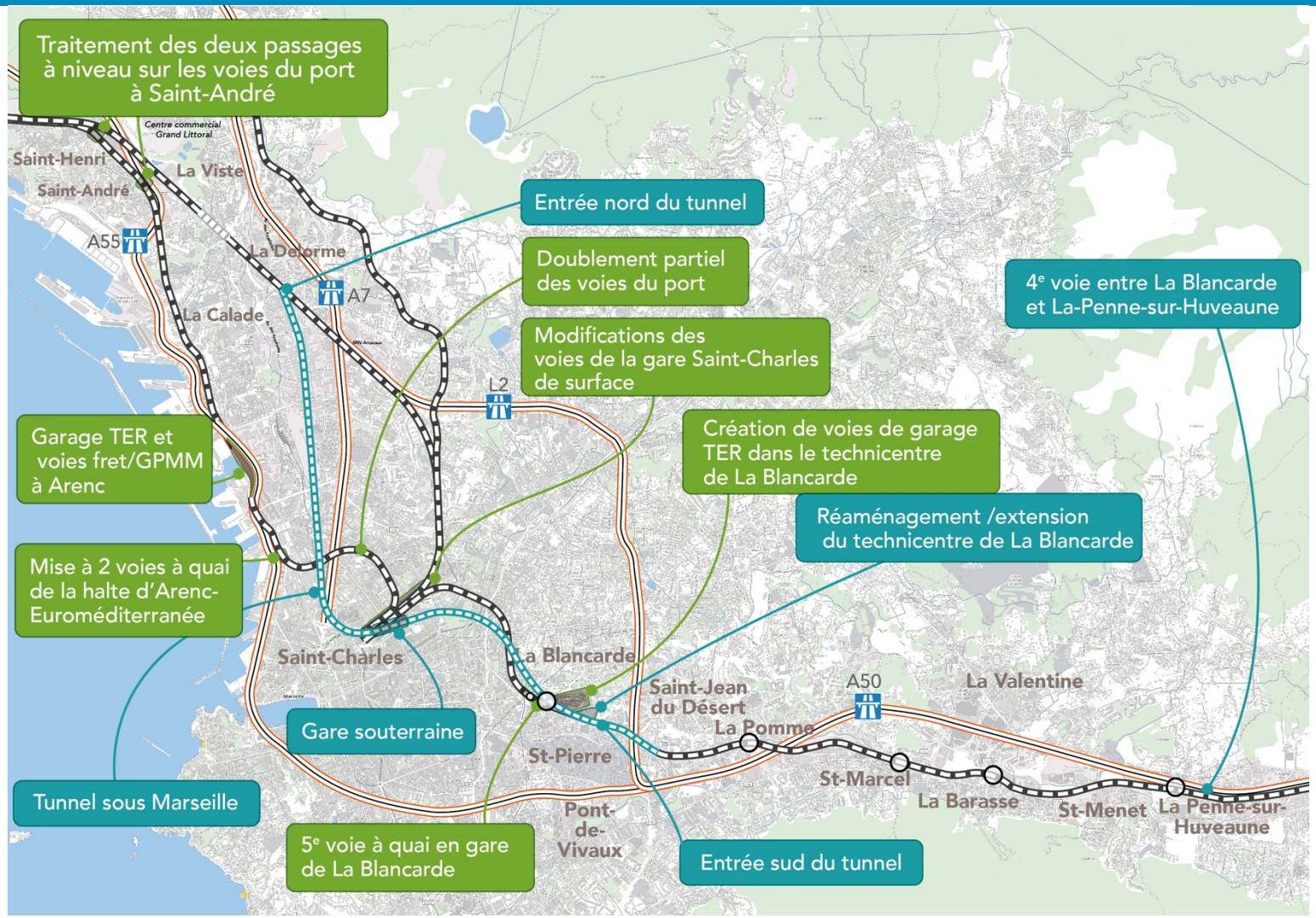

Phase 1

Phase 2

Entre la Décision Ministérielle d'avril 2017 et la concertation 2019 :

➢ Tunnel de St louis :

Le doublement du tunnel de St Louis est nécessaire pour la réalisation des projets complémentaires après la mise en service de la LN (liaison Aix-Etang de Berre et Côte Bleue).

Il n'est pas strictement nécessaire pour les services souhaités à la mise en service de la traversée de Marseille en phase 2.

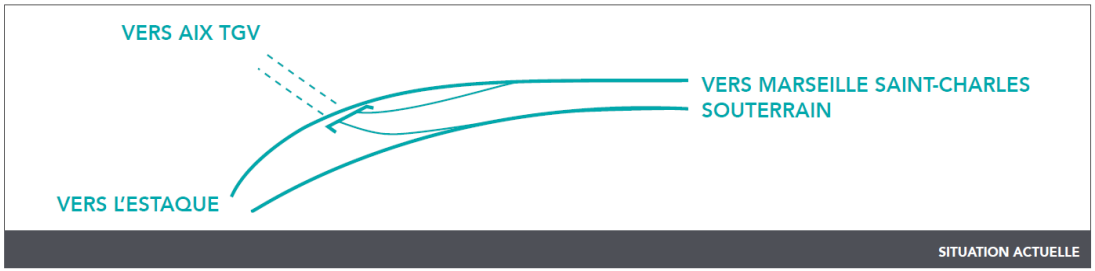

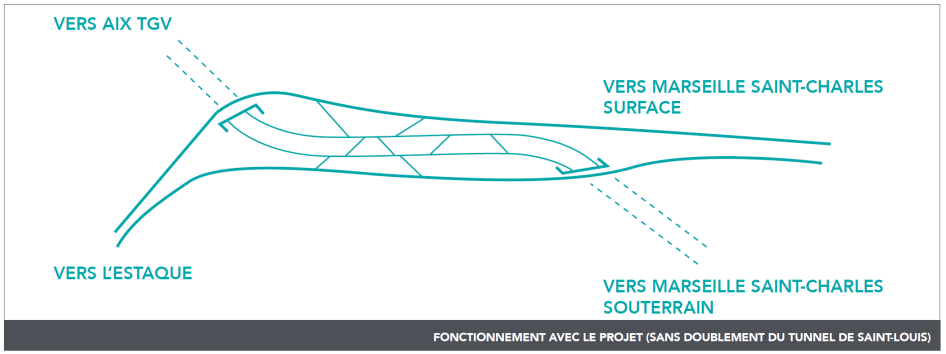

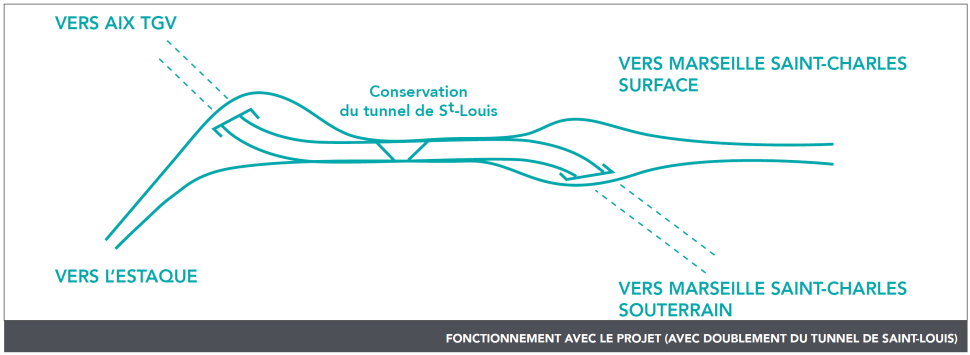

Entre la Décision Ministérielle d'avril 2017 et la concertation 2019 :

Zone d'entrée en tunnel dans le secteur de Bassens/ centre de transfert:

Sur le secteur de Marseille Nord / La Delorme, la synergie avec un projet de rénovation urbaine dans le secteur de Bassens n'a pas avancée au même rythme que le projet ferroviaire.

→ Il a donc été recherché une nouvelle variante qui n'a pas d'impact sur le secteur de Bassens mais qui impacte plus le centre de transfert nord des déchets.

Présentation du projet : Marseille Nord

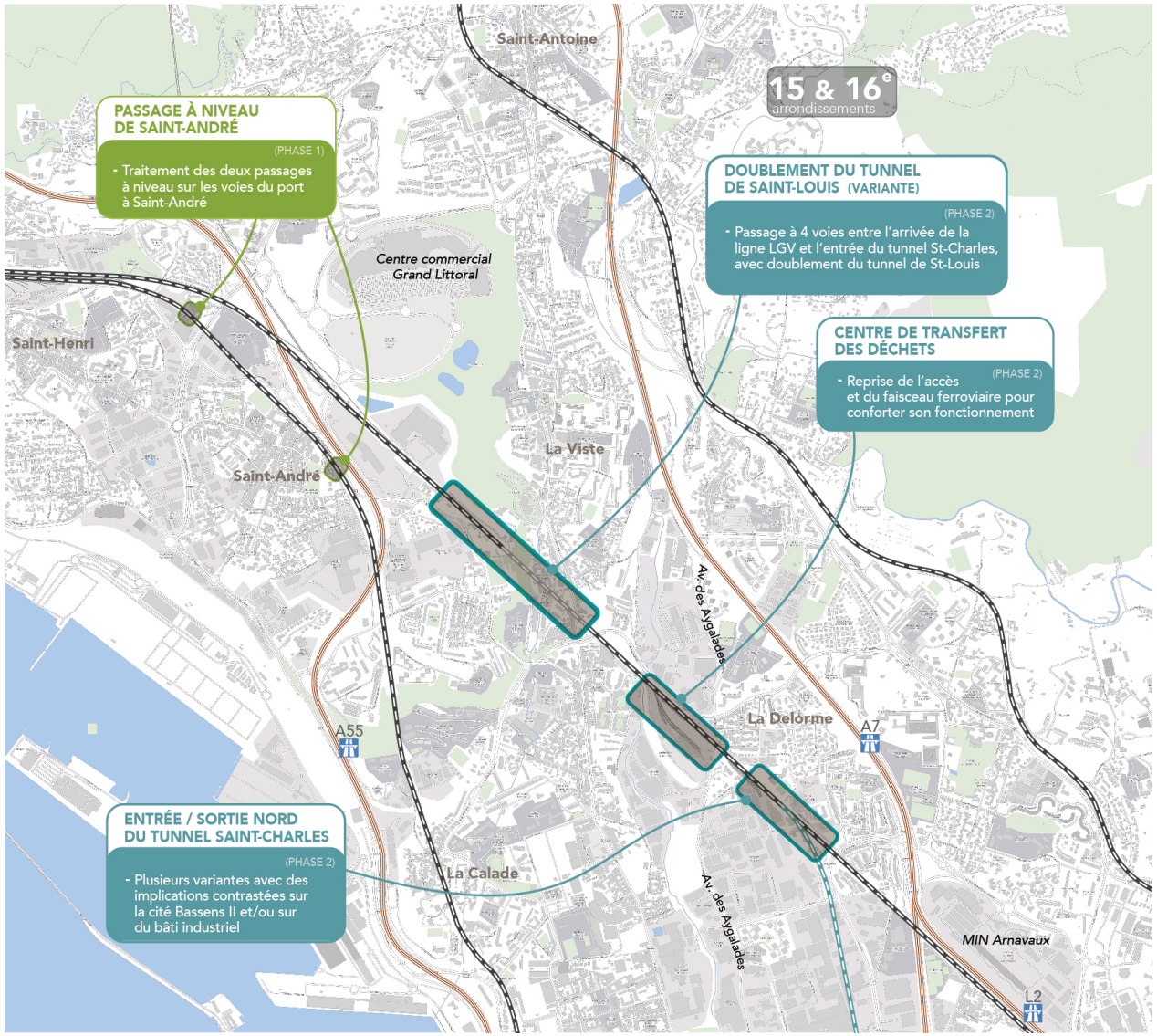

Phase 1

Phase 2

03. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

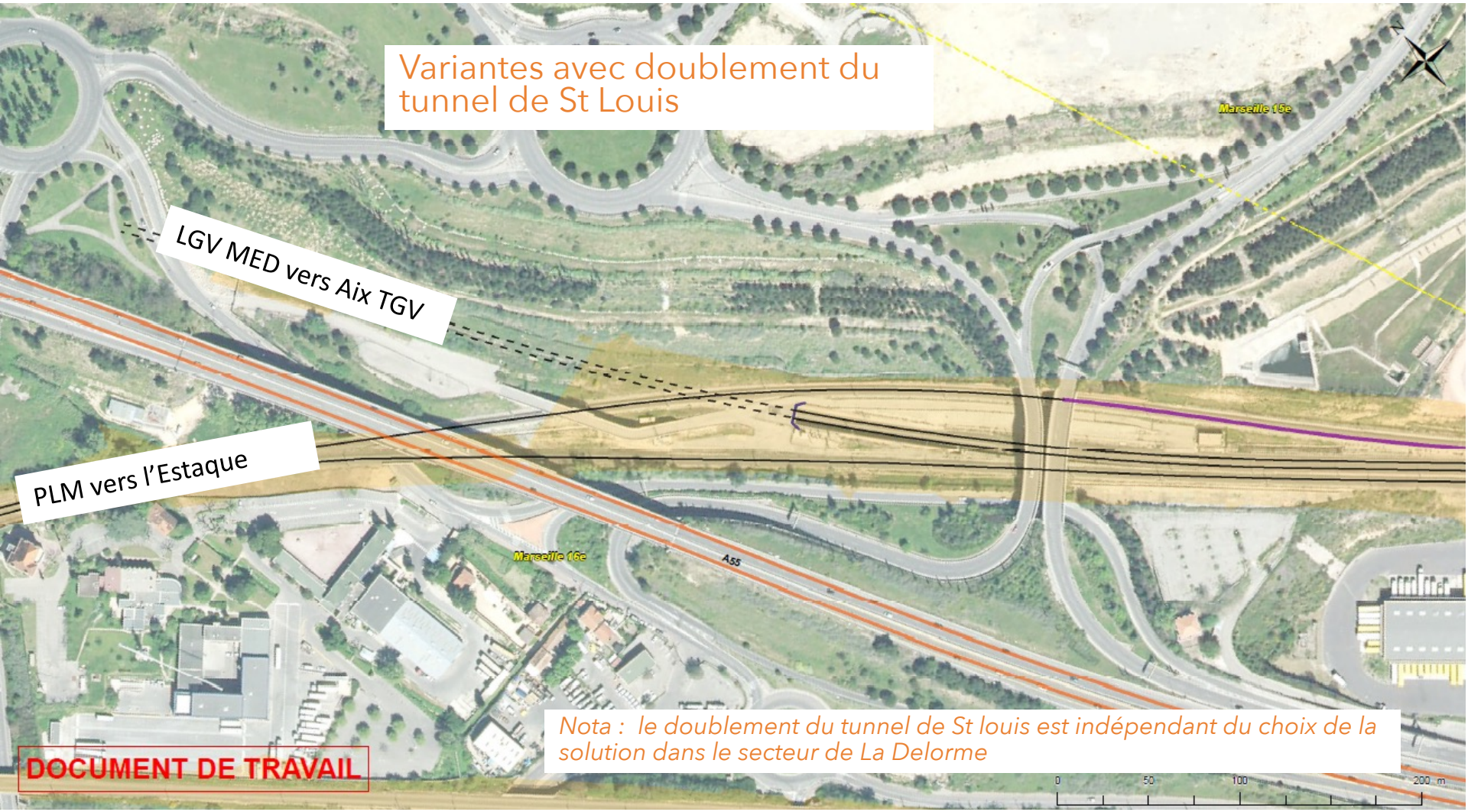

Nota : le doublement du tunnel de St louis est indépendant du choix de la solution dans le secteur de La Delorme

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

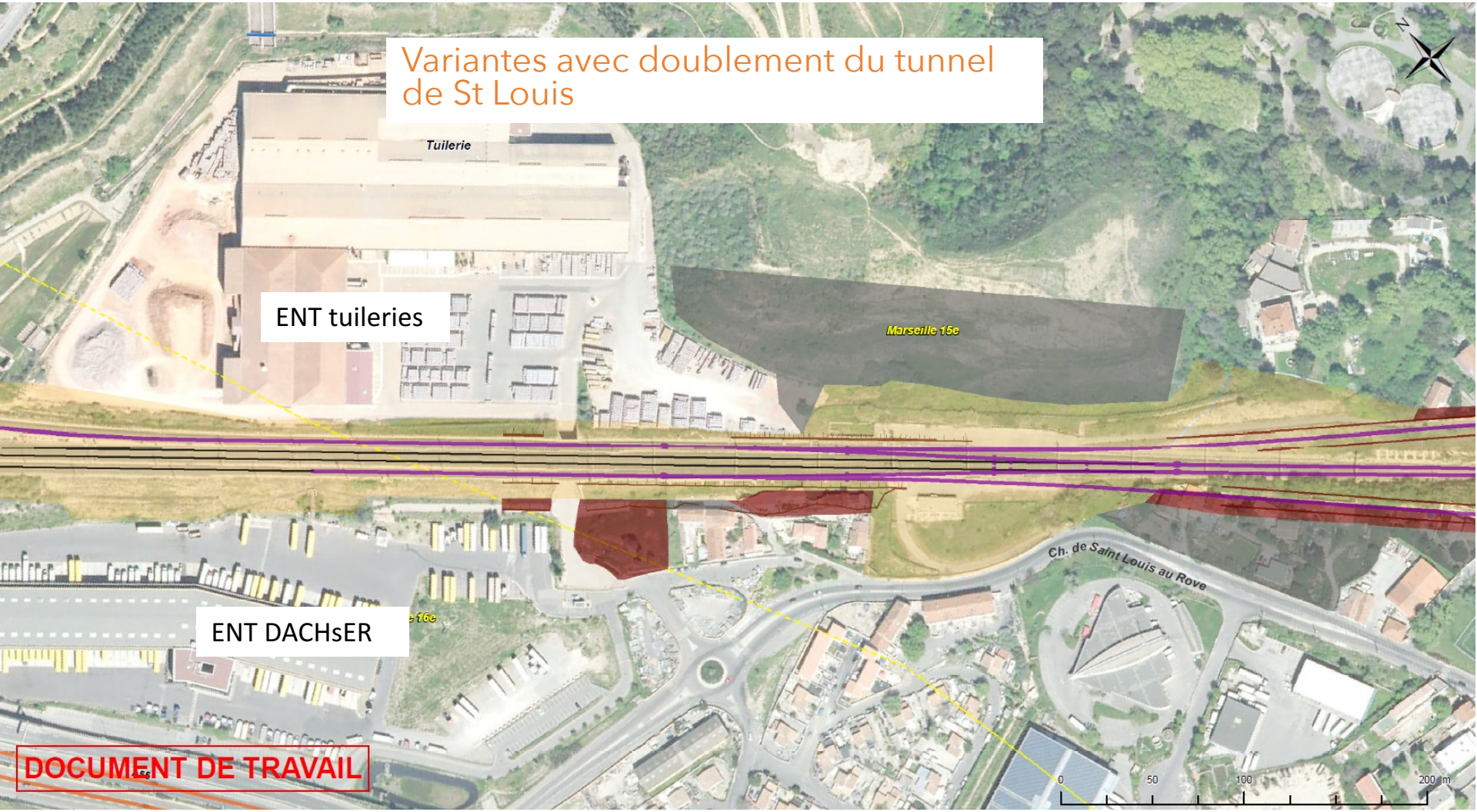

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

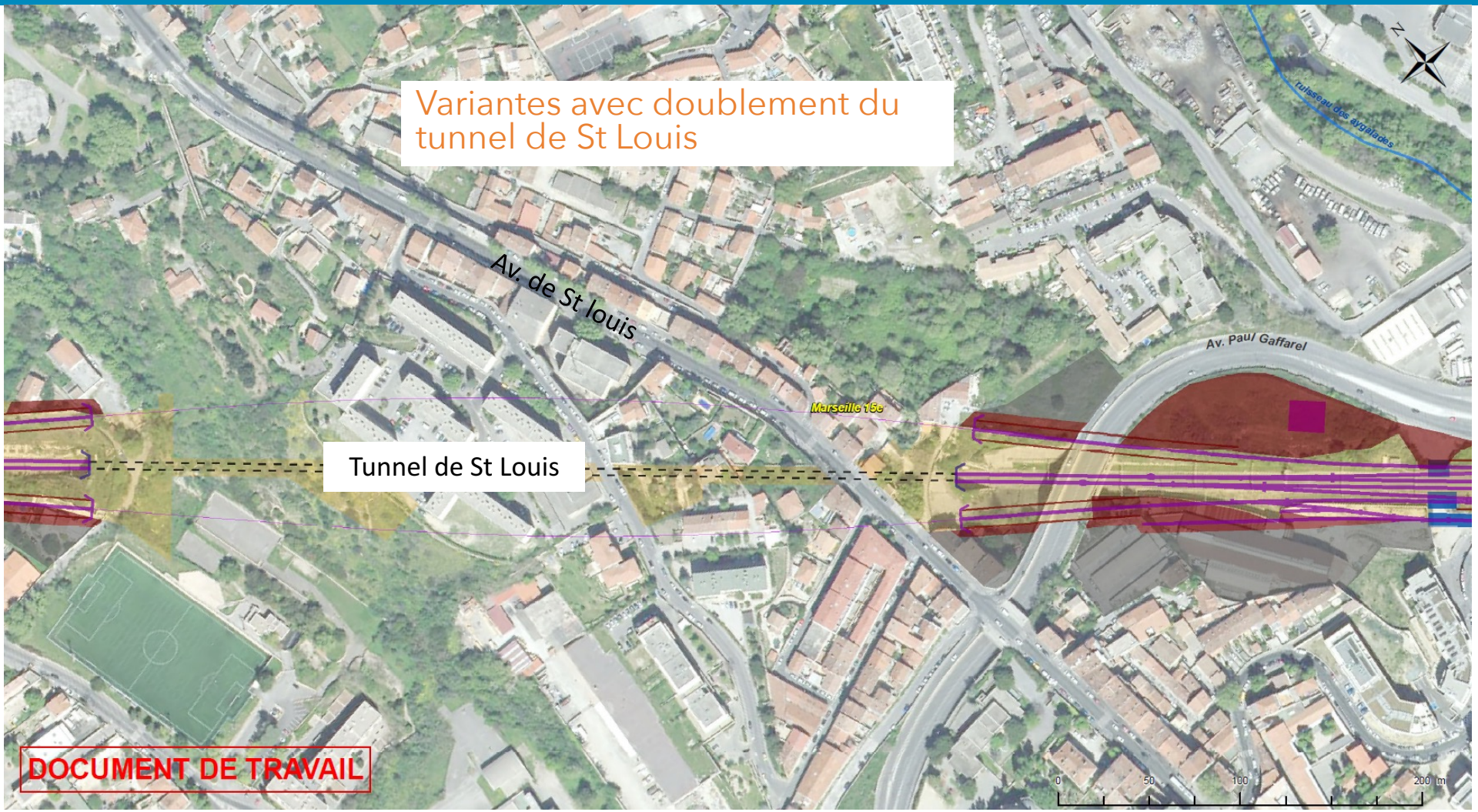

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

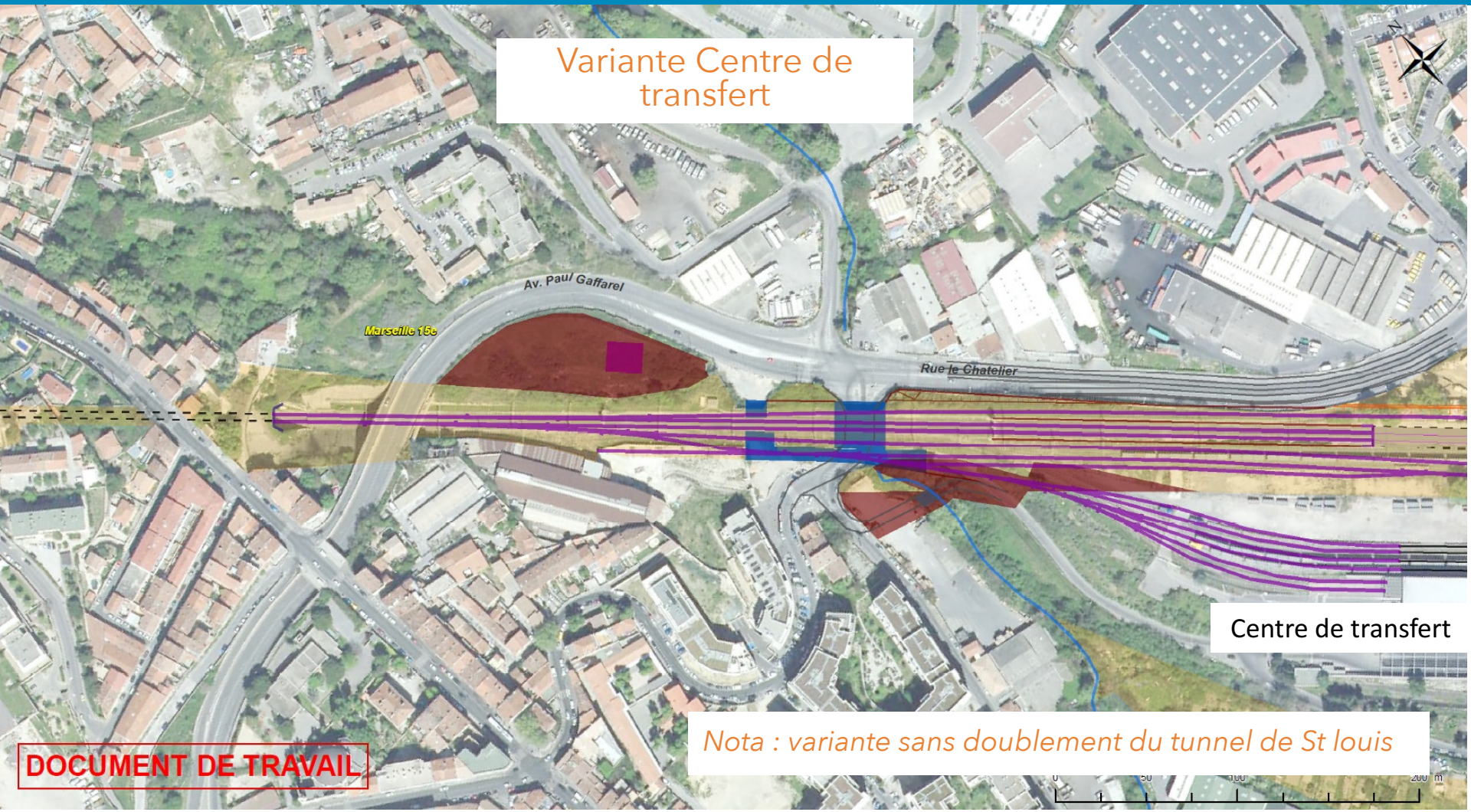

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

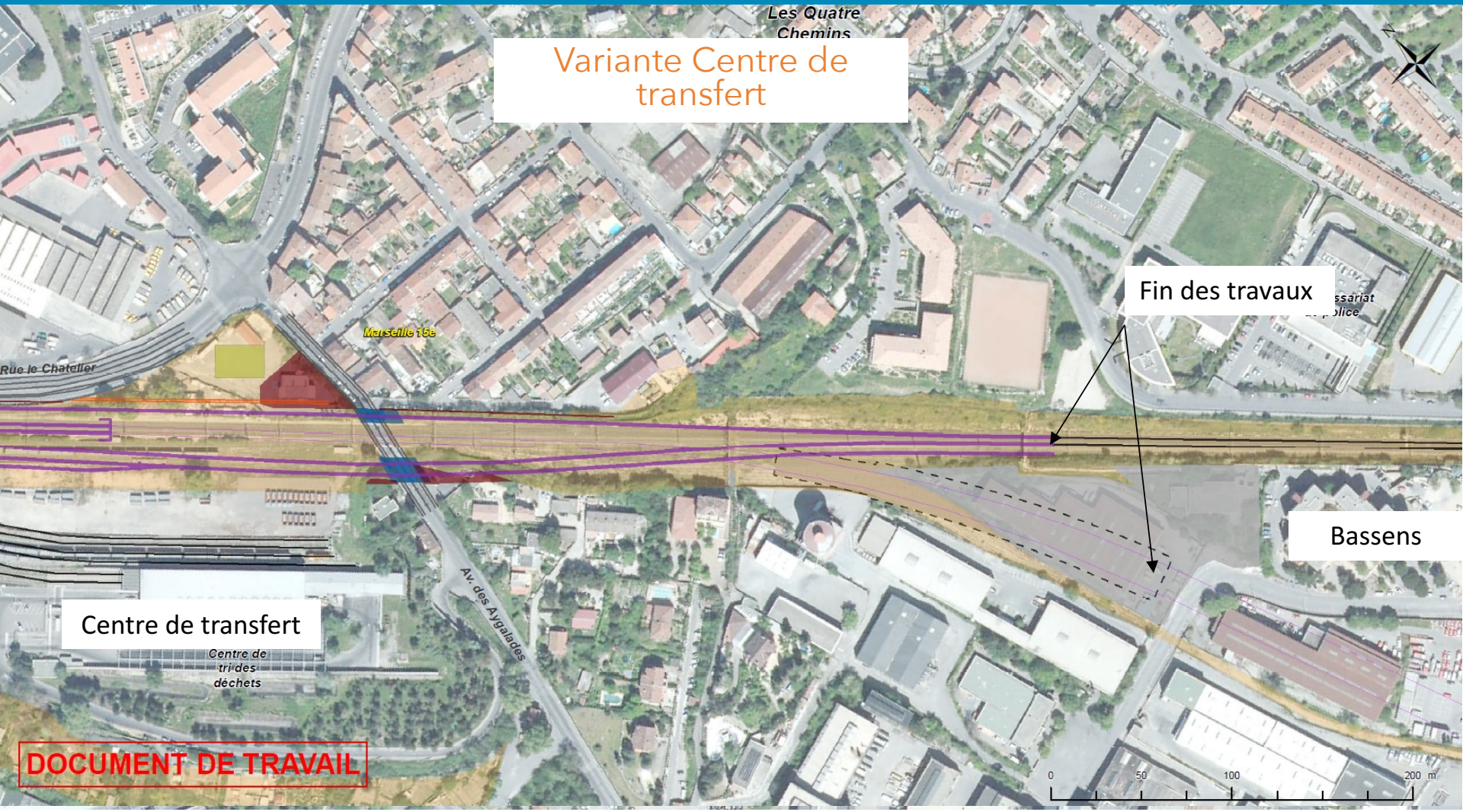

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

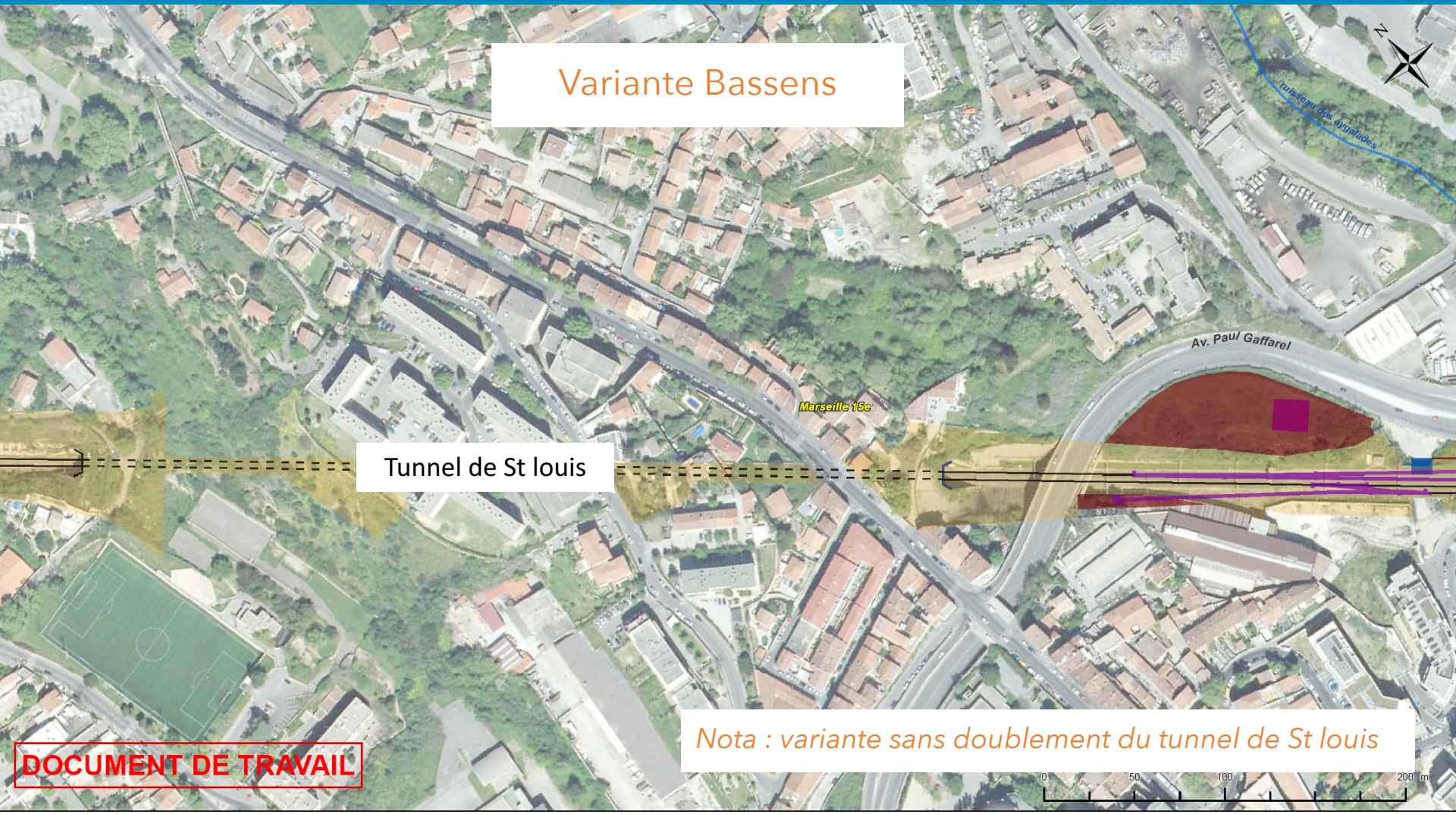

Nota : variante sans doublement du tunnel de St louis

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

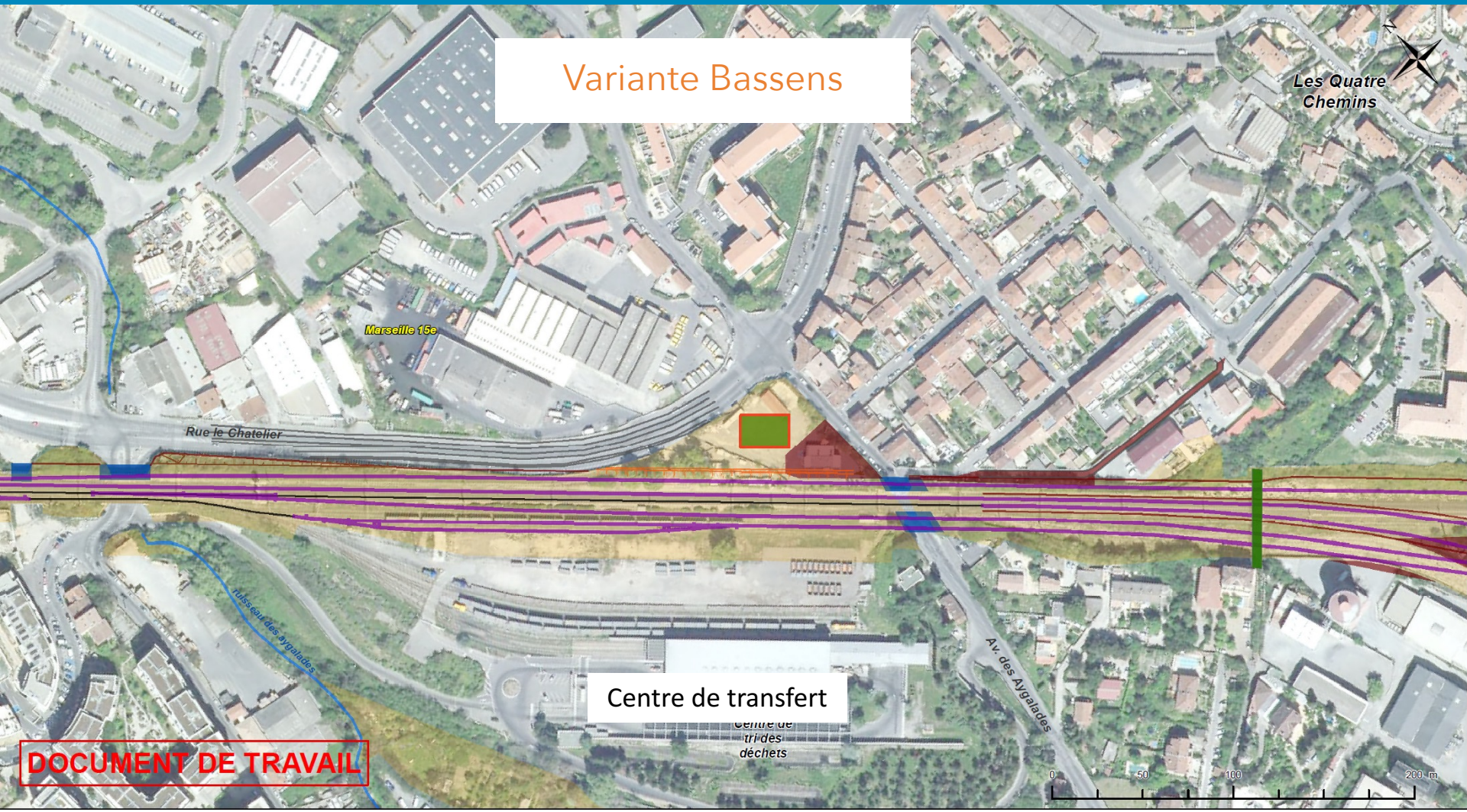

Présentation des variantes d'entrée de tunnel

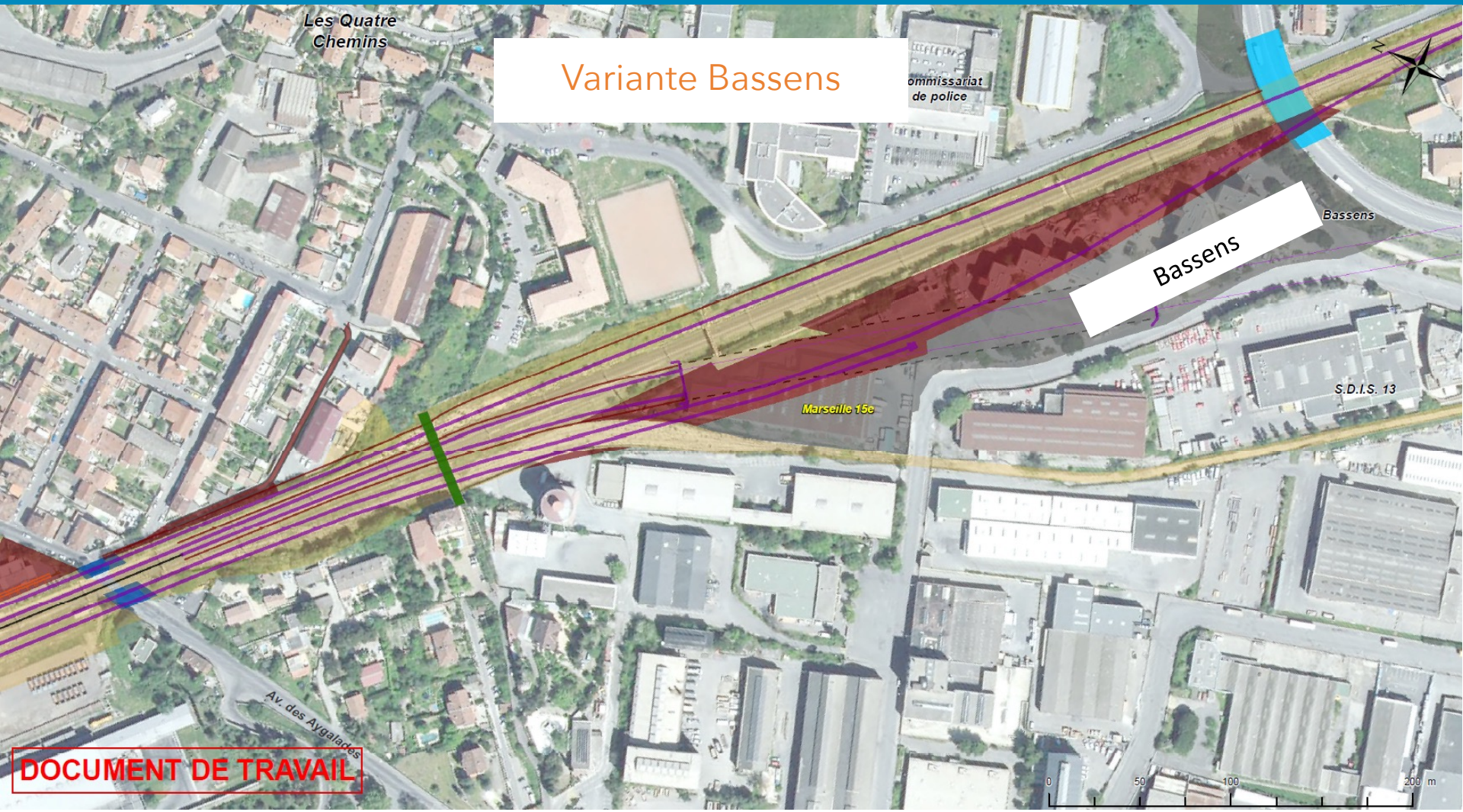

3. ECHANGES

Les suites

- Note de synthèse de l'atelier adressée aux participants avec les supports de présentation utilisés
  - Envoi par e.mail
  - Mise en ligne sur le site internet du projet LNPCA
- Prise en considération des contributions par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre
  - 26 septembre pour le secteur Marseille Nord
- Intégration de ces éléments au bilan de la concertation avec le public du 12 juin au 18 octobre 2019

Prochaines réunions

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais au 8 juillet 2019		
Ateliers à destination des riverains	• 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme	
Permanences à destination des riverains	• 9 juillet : Gare Saint-Charles • 10 juillet : Blancarde • 11 juillet : 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune	• 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme
Réunions publiques locales	• 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • **26 septembre 2019 : Marseille Nord** • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles	
Ateliers thématiques	• 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice	
Réunion de clôture	• 17 octobre 2019 à Marseille	

Le mot de la fin

Un mot d'appréciation de la séance

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :